

**ASSEMBLEE GENERALE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT  
DE LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**LUNDI 10 OCTOBRE 2016 (9h00-17h00)  
COMEDIE DE SAINT-ETIENNE**

**Pour la construction concertée d'une politique culturelle  
sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes**

Depuis janvier 2016 les régions Auvergne et Rhône-Alpes ont fusionné en une seule grande Région, suite aux réformes territoriales conduites par l'Etat, qui ont également redistribué le champ des compétences des collectivités territoriales dont les secteurs d'intervention sont désormais strictement encadrés.

Pour autant le caractère transversal du champ culturel a fait l'objet d'une exception, puisque ce domaine se voit clairement doté désormais d'une **compétence partagée et d'une responsabilité exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat.**

Bonne nouvelle pour le secteur des arts et de la culture, à condition toutefois que les élus s'emparent pleinement de cette responsabilité conjointe, prennent conscience des enjeux d'une politique culturelle concertée entre les collectivités et l'Etat et engagent un dialogue constructif avec le secteur professionnel.

D'autres grandes régions, comme Les Hauts-de-France ou Le Grand Est, ont engagé ce processus. Nous espérons que cette assemblée marquera l'ouverture d'un travail similaire en Auvergne-Rhône-Alpes.

La construction concertée d'une politique culturelle reste plus que jamais nécessaire, en raison de la mise en œuvre des derniers textes législatifs, mais aussi en raison de la fragilisation du secteur des arts et de la culture liée à l'accroissement des retraits des interventions publiques ces dernières années.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième grande région par sa population et son PIB après l'Île-de-France. Elle est aussi productive d'une grande diversité de créations artistiques et de projets culturels qui contribuent à la dynamique de rayonnement et de développement de ses territoires, au plus proche de la population et des publics. Les artistes et acteurs culturels qui la composent sont prêts à poursuivre la réflexion qu'ils ont déjà engagé autour de leurs pratiques et des questions qui se posent dans ce contexte de mutations institutionnelle, économique et sociétale. Cette réflexion ne peut se poursuivre sans la **participation des responsables des politiques publiques.**

C'est pourquoi La Plateforme des Acteurs du Spectacle Vivant en Auvergne-Rhône-Alpes appelle l'ensemble des professionnels du spectacle vivant, les élus responsables des politiques publiques, les techniciens des collectivités et de l'Etat en charge des affaires culturelles à participer à **une journée de réflexion, de dialogue et d'échange dans la perspective de la construction concertée d'une politique culturelle sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.**

Ce processus nous engage tous, vers un projet de société et de territoire pour que les arts et la culture, dans leur diversité, aient toute leur place.

## **Programme de la journée**

Animation **Stéphane Cayrol**

09h00 – Accueil café

09h30 Mots d'accueil de **Gilles Artigues**, premier adjoint au maire de Saint-Etienne et de **François Clamart**, directeur administratif et financier de la Comédie de Saint-Etienne

09h35 Ouverture par **La Plateforme des Acteurs du Spectacle Vivant** en Auvergne-Rhône-Alpes : enjeux et problématiques

09h45 La concertation de politique culturelle à l'échelle d'une ville : l'exemple des assises de la culture de Clermont-Ferrand, par **Olivier Bianchi**, maire de Clermont-Ferrand

Les nouvelles orientations en matière de politique culturelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes par **Florence Verney-Carron**, vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

*Dialogue avec l'assemblée*

11h15 - Présentation et enjeux des mutations institutionnelles induites par les réformes territoriales et la Loi LCAP relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, par **Claude Patriat**, professeur émérite de Science politique à la Faculté de Droit et de Science politique de l'Université de Bourgogne

Des exemples en région **Hauts-de-France** et **Grand-Est** (interviews filmés) : mise en œuvre de concertations de politiques culturelles publiques

*Dialogue avec l'assemblée*

12h15 - Pause déjeuner

14h00 - Fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes > redéfinition et réorganisation des interventions de l'Etat au niveau du nouveau périmètre, par **Hélène Guicquéro**, Directrice Adjointe, directrice du Pôle création, médias et industries culturelles de la direction régionale des affaires culturelles

*Dialogue avec l'assemblée*

14h30 – Problématiques du financement public et de la fragilisation du secteur par **La Plateforme des Acteurs du Spectacle Vivant** en Auvergne-Rhône-Alpes et les représentants des salariés du secteur

14h45 à 16h30 - **Des processus d'implantation de projets artistiques et culturels**, illustrations avec un acteur culturel et un(e) élu(e)/responsable culture de collectivité autour de 3 thématiques :

1. **La production** : Transe Express / Ville d'Eure - SMAC S2M (Scènes de Musiques Métropolitaines) / Villes de Lyon et de Feyzin
2. **La mobilité** : Académie baroque européenne d'Ambronay - Espace Malraux, Scène Nationale de Chambéry et de la Savoie et Dôme d'Albertville
3. **La présence sur le territoire** : Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape / Ville de Rillieux-la-Pape - Compagnie le P'tit Bastringue-Théâtre Le Bastringue / Mairie de Cosne-d'Allier

*Dialogue avec l'assemblée*

16h45 - Conclusion et perspectives de **La Plateforme des Acteurs du Spectacle Vivant** en Auvergne-Rhône-Alpes

17h00 – Fin des débats

20h00 – Générale de « *La cuisine d'Elvis* » (Compagnie Les Lucioles (Pierre Maillet)), sur réservation.